



SAISON 2017/2018

JUDO JIJITSU TAÏSO JUDO LOISIR JUDO FEMININ

DOJO DES SAUGERAIES (A)

DOJO DES BLANCHETTES (B)

RENSEIGNEMENTS SUR LE LICENCIÉ

Nom : Prénom:

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

E-mail :

RENSEIGNEMENTS SUR LE (S) RESPONSABLE (S) LEGAL(AUX) POUR LES MINEURS

Nom du père :Prénom :

Profession :Employeur :

Tél Domicile :Tél portable :

E-mail :

Nom de la mère :Prénom :

Profession :Employeur :

Tél Domicile :Tél portable :

E-mail :

CHARTRE DE MACON JUDO

Un comportement moral exemplaire est demandé lors des entraînements et des compétitions. Le licencié doit respecter le club auquel il appartient, son entraîneur, son équipe, le sport qu'il pratique, son adversaire, le matériel et enfin lui-même. Ce respect comprend toutes les formes de comportements possibles, geste, parole, politesse, respect des horaires.

ENTRAÎNEMENT : L'entraîneur est seul responsable de la séance, les parents et les licenciés lui doivent le respect.

UTILISATION DU VESTIAIRE : Le vestiaire sera utilisé pour changer de tenue et y entreposer ses affaires, la propreté et l'hygiène en étant les principaux éléments.

En cas de non respect de cette charte, des sanctions seront prises par le club pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Date :

Signature du licencié
(avec la mention lu et approuvé)

Signature des parents
(avec la mention lu et approuvé)

AUTORISATIONS		oui	non
J'autorise Mâcon Judo à prendre et à diffuser des photos prises lors des compétitions, stages, galas ... de moi-même ou de mon enfant.			
J'autorise le responsable à faire le nécessaire en cas d'accident et donne l'autorisation de l'hospitaliser si cela s'avérait nécessaire. En cas d'accident, nom d'une tierce personne susceptible d'agir en votre qualité en cas d'absence de votre part ainsi que ses coordonnées téléphoniques et le lien parenté :			
Observations particulières : (allergies, port de lunettes)			

PARTIE RESERVEE AU CLUB

PIECES OBLIGATOIRES		oui	non
Certificat médical de non contre indication à la pratique de l'activité choisie			
Le passeport sportif			

PAIEMENTS			
Détail du paiement		Mode de règlement	
N°cours		Montant
Option Lycée Lamartine	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Licence	37 €	Espèces	
Cotisations cours Option Lamartine		Chèques	
Passeport (8 €)		Chèques Vacances	
TOTAL A REGLER		Coupons Sports	
Si paiement par chèque, nombre de chèques : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> autres <input type="checkbox"/>			
Besoin d'une facture : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			

A retourner au club

Modalités d'inscription

Le certificat médical est **obligatoire**. Pour les compétiteurs judo, le médecin devra également inscrire sur le passeport « apte à la compétition », dater et signer. Le passeport devra être ramené au professeur dans les premiers jours pour vérification.

Tous les pratiquants doivent être obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Judo. La licence est à régler au club (**37 €**) qui la reverse ensuite à la fédération. *En aucun cas elle n'est remboursable.* Cette licence est votre assurance, il est donc indispensable de l'avoir pour monter sur le tapis et faire des compétitions.

La cotisation perçue par le club n'est pas remboursable, **sauf en cas de contrainte médicale attestée par un certificat médical pour la saison sportive en cours.**

Chaque pratiquant peut venir à plusieurs créneaux selon sa catégorie d'âge.

La cotisation intègre la nouvelle ceinture remise à la fin de la saison.

Modalités de règlement

- Espèces - Chèque Bancaire (**1 ou au maximum 3**) - Chèques Vacances -Coupons Sports

Tarifs :

- **Baby Judo** (2012 -) et **Pré-Poussin** (2010-2011): 135 € + 37 € licence
- **Poussin** (2008-2009) et **Benjamin** (2006-2007) : 165 € + 37 € licence
- **Minime** (2003-2004-2005) et) : 165 € + 37 € licence
- **Cadet** (2000-2001-2002 et **Junior** (1997-1998-1999) : 180 € + 37 € licence
- **Sénior** (1987 - 1996) : 195 € + 37 € licence
- **Vétéran** (à partir de 1986) : 140 € + 37 € licence

- **Taïso** : 80 € + 37 € licence
- **Jujitsu** : 80 € + 37 € licence
- **Judo Féminin** : 80 € + 37 € licence

- Réduction chômeurs : application d'un tarif de 150 € sur justificatif
- Réduction Etudiant : application d'un tarif de 80 € sur justificatif

- Passeport de compétition : 8 €

Réductions

- 2 membres d'une même famille 15 %
- 3 membres d'une même famille 20 %
- 4 membres et plus d'une même famille 25 %

Coupons Sports à retirer à la direction départementale de la cohésion sociale uniquement pour les enfants de 10 à 18 ans ayant l'Allocation Rentrée Scolaire (un chèque de caution sera demandé dans l'attente des Coupons Sports)